

Russie, d'Allemagne, d'Italie ont l'honneur d'informer le gouvernement impérial ottoman que les puissances, ayant reçu la réponse des Etats alliés à la note dans laquelle elles formulèrent les bases de la paix et pris acte de l'acceptation par eux de ces bases, les ont invités à cesser immédiatement les hostilités, à désigner leurs plénipotentiaires ainsi qu'à le lieu de la réunion pour la négociation de la paix.

Ils sont chargés par leurs gouvernements respectifs d'adresser et adresser, par la présente, la même invitation à la Turquie, en leur bon collectif.

Le ministre ottoman des affaires étrangères a répondu que la Porte remettrait aujourd'hui sa réponse dans laquelle elle accepterait entièrement la note des puissances, désignerait ses plénipotentiaires pour la paix et donnerait lieu de la réunion pour la négociation de la paix.

**Suspension des hostilités**  
Sofia, 2 mai. — Les ministres des puissances, le ministre de Russie ayant reçu ses instructions, ont remis aujourd'hui à M. Godechof la note des puissances qui avait été remise le même jour à Constantinople.

M. Godechof a répondu que la Bulgarie était d'accord avec la Turquie pour prolonger la suspension d'armes jusqu'à la signature des plénipotentiaires et que les gouvernements alliés seraient représentés dans la nouvelle négociation par les mêmes plénipotentiaires que dans la précédente, et que leur désir était que la négociation se poursuivît à Londres.

Aucune réponse écrite ne sera donnée; la réponse du gouvernement bulgare, d'après les termes d'un télégramme de M. Godechof, pourrait être considérée comme officielle.

**Nicolas est belliqueux**  
Cottignac, 2 mai. — Le roi Nicolas persiste à déclarer qu'il n'est pas dans sa pensée de porter un défi aux puissances, mais il ajoute non moins énergiquement qu'il entend ne pas être violé par l'Autriche.

Dans une conversation avec un membre du corps diplomatique, il a dit hier : « Si l'Autriche m'attaque, nous plaierons nos armes dans la main, nous les brandirons terriblement. Elle coûte plus cher à l'Autriche que l'Algérie n'a coûté à la France, le Caucase à la Russie, et le Transvaal à l'Angleterre. »

**Un ultimatum de la Grèce à la Bulgarie**  
Atina, 2 mai. — Le correspondant de la Tribune à Brindisi a reçu le télégramme suivant, que nous reproduisons sous ses réserves : « Un très haut personnage arrivé ici ce matin déclare que le Cabinet a décidé un ultimatum à la Bulgarie, lui donnant un délai de 72 heures pour évacuer les territoires occupés par les troupes helléniques. »

**L'Autonomie de l'Albanie**  
LE GOUVERNEMENT D'ESSAD  
On mande de Corfou qu'Essad pacha a constitué un gouvernement à Tirana, qu'il a proclamé l'autonomie de l'Albanie sous la protection de la Turquie, et qu'il a arboré le drapeau turc.

On ajoute qu'Essad pacha a écrit au métropolitain grec de Durazzo une lettre dans laquelle il déclare que son gouvernement reconnaît en sa personne le métropolitain de l'Eglise orthodoxe et la protège. Essad pacha termine en disant que son gouvernement albanais n'est nullement hostile à la Grèce. Il reconnaît la frontière du nord de l'Épire qui la Grèce a tracée et qui commence au-dessus de Chimara.

D'autre part, un télégramme de Belgrade a déclaré qu'après la lettre du roi de Monténégro s'indignant devant la volonté des puissances et remettant entre leurs mains l'Épire, il n'est pas en mesure de reconnaître la résolution n'est pas encore faite et le roi Nicolas n'évacuera la place forte non pas forcément devant des promesses de compensation, mais devant des offres fermes.

Quoi qu'il en soit, on s'explique mal la violence de ce monarque qui se préparait à défendre avec une telle énergie ce qu'il considérait comme sa conquête. On est persuadé que des influences personnelles ont été au secours de Nicolas et que pour l'amener plus facilement à condition un souverain ami l'a convaincu des avantages que sa dynastie pourrait tirer de sa soumission.

Le roi de l'Albanie perd une partie de son importance. Ce que les Serbes et les Monténégrins craignent au plus haut point, c'est l'accession au trône albanais d'un prince qui fut une sorte de vassal de l'Autriche et qui fut résolu à défendre le double mandat français de la Serbie, entre son territoire et la mer.

L'entrée en scène d'Essad pacha a, en effet, considérablement changé la situation. L'Europe ne semble pas vouloir aujourd'hui s'opposer au projet de main de général; les puissances balkaniques savent que tout gouvernement sera leur égide, et par intérêt et par engagement probable.

Si donc, comme on l'espère à Belgrade et à Cottignac, Essad pacha se maintient au pouvoir et se maintient en main de général, l'Europe, se sentant pour n'être plus ni serbe, ni monténégrine, n'en restera pas moins entre les mains d'un allié à la disposition des deux Etats. Pour eux, sa valeur stratégique, économique et commerciale en est à peine amoindrie.

## CONSEIL DE CABINET

Paris, 2 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, au ministère de l'Instruction Publique, sous la présidence de M. Louis Barthou, au Conseil de Cabinet. Le Président du Conseil a fait connaître le sens général du discours qu'il doit prononcer à Caen dimanche prochain.

Les ministres ont ensuite procédé à l'exécution des affaires courantes.

Le prochain Conseil aura lieu demain matin à l'Élysée.

C'est un grand discours politique que le Président du Conseil prononcera dimanche à Caen, à la veille de la reprise des travaux parlementaires. Mais M. Barthou, d'après l'exposé qu'il en a fait ce matin à ses collègues, ne compte pas dresser un long et méticuleux programme de travail pour les Chambres. Le chef du gouvernement s'expliquera surtout sur la situation intérieure et sur la nécessité de voter d'urgence le projet de loi portant à trois ans la durée du service militaire. (L'Information)

## LA LOI DE 3 ANS

**LA DISCUSSION DU PROJET VENDRA DEVANT LA CHAMBRE DANS UNE QUINZAINE DE JOURS**

Paris, 2 mai. — Dans la seconde partie de la séance ordinaire de 1913, qui commence mardi prochain, pour se terminer vendredi du 4 juillet, la Chambre aura pour tâche principale la discussion du projet rétablissant le service militaire de trois ans.

Il est impossible de fixer d'avance la date d'ouverture de ce grave débat, la commission de l'armée n'ayant pas terminé son œuvre. Les députés de la Chambre ont la discussion puisse s'engager devant la Chambre avant le milieu de mai.

Dès que le rapport sera distribué, le gouvernement demandera à la Chambre d'en mettre la discussion à son ordre du jour le plus prochain.

Mais en attendant, il est possible qu'il y ait, au Palais-National, un échange d'explications sur notre situation militaire avant même l'examen de la loi de trois ans.

Le gouvernement, en effet, avait fait prévoir, avant les vacances de Pâques, à la commission de l'armée, son intention de notifier à la Chambre, au moment où les drapeaux, à partir d'octobre prochain, de la classe qui aura accompli deux années de service.

Cette application anticipée de l'article 33 de la loi militaire de 1906 pourra soulever un débat intéressant. On se souvient, en effet, qu'après la proposition de loi de M. Godechof, qui avait discuté la question et affirmé que la notification en question ne pouvait être faite d'avance, l'article 33 disait que « le ministre de la guerre est autorisé à conserver provisoirement sous les drapeaux la classe qui a terminé sa seconde année de service ».

C'est par l'examen de ces deux questions que la Chambre inaugurera la reprise de ses travaux.

Il convient de rappeler que la Chambre ne siège ni le mercredi ni le samedi et que, par suite, elle n'aura à tenir, la semaine prochaine, que trois séances, celles des mardi 6, jeudi 8 et vendredi 9 mai.

Elle se séparera ensuite jusqu'au mardi 13 mai à cause des fêtes de la Pentecôte, qui tombent les 11 et 12 mai.

Le séjour du roi d'Espagne à Paris, qui aura lieu du 7 au 9 mai, n'aura aucune influence sur les travaux parlementaires, les Chambres ayant coutume de siéger durant les voyages de souverains parisiens.

## La Conférence de Berne

**UNE RESOLUTION DU GROUPE PARLEMENTAIRE D'ARBITRAGE**

Paris, 2 mai. — Cot après-midi, le groupe parlementaire de l'arbitrage s'est réuni au Sénat sous la présidence de M. d'Estournelles de Constant. Il a continué l'examen des conditions dans lesquelles la délégation prendra part à la conférence franco-allemande de Berne le 11 de ce mois.

Un grand nombre de députés et de sénateurs assistaient à la réunion, parmi les quels MM. Gaston Menier, Couyba, Rivet, Flandrin, Henry Béraud, Cavaignac, Astier, Amic, Beauvillain, Sureau, Saurat, Magnin, sénateurs, etc. Groussier, Brard, Lenoir, Casauvich, Caillaux, Paul-Boncour, Auzanar, Fougère, de Bost, Guéhenne, A. Chastagnier, Chaponat, Dubouche, Dumoulin, Fichery, Magnat, Jules Contant, Malvy, Chenaux, Willem, etc., députés.

Sur la proposition de son président, M. d'Estournelles de Constant, le groupe a adopté l'unanimité des membres présents la résolution suivante :

« Les puissances des souffles embrassés des fleurs et des plantes, et ressentit un complet bien-être. Les quatre postiers s'arrêtaient net devant un perron de marbre blanc, et un vieux domestique en livrée s'avança, tendant le bras pour la faire descendre du break. L'estime, elle seule à terre, et s'écriant dans toute l'extase de sa jeunesse : — Ah ! qu'il fait bon ici !

Pour la circonstance, en l'honneur de l'objet de son insurmontable amour, le baron avait dérogé à ses habitudes. Une femme de chambre allemande, à visage pâle, à sourire obéissant et bête, se tenait sous le péristyle, aux ordres de Marthe. Une fille insignifiante, d'un blond fade et lavé, câlinée et quelques fois sur le mode de Mme Hafner, — un peu moins gracieuse et seulement un peu plus jeune et aussi moins naïve. A l'aspect de cette figure vulgaire et basement servile, Marthe regretta l'absence de l'enchantement sous l'empire duquel elle se trouvait, fit disparaître cette impression légère.

Quelle femme, en effet, n'apprécierait point une satisfaction pieuse, en se voyant reçue, avec des hommages dignes d'une souveraine, dans un palais enchanté ! Au bas d'un grand escalier d'onyx d'Alsace, garni d'une rampe d'acier mal à l'endroit, d'une exquise finesse, le baron l'attendait à l'entrée de sa chambre.

« Vous n'avez pas le temps, faisant fi de cette terre, de vous en aller, et de vous en aller, pour me montrer !... pouvait-on lui prêter des intentions semblables !... Lui, si humble et si soumis !... ayant tellement conscience de sa forme hideuse et la cachant si discrètement à tous les yeux. Maintenant, elle traversait le palier, tout en se mouvant de la main, la muraille tendue de tapisseries de haute lice, d'un fini de travail et d'une fraîcheur de ton incomparables. Après une suite de galeries et de salons dont elle n'eut pas le temps d'entrevoir les beautés, le baron nous a doublement connu.

## Les tristes amours de la petite bonne

**Un ingénieur, après avoir séduit, à Lille, sa jeune bonne âgée de 14 ans, pratique sur elle à Roubaix des manœuvres abortives.**

**Le couple passe des aveux : lui en prison, elle à l'hôpital**

La Justice a eu hier à s'occuper d'une affaire aussi délicate que grave. Il s'agit d'un ingénieur roubaixien qui, ayant eu des relations avec une jeune bonne de 14 ans et demi, qui avait à son service, la rendit mère, puis la fit avorter.

**Un mauvais ménage**  
Au mois de septembre 1912, un ingénieur, M. Ferdinand Delplanque, 37 ans, demeurant rue du Collège, à Roubaix, en compagnie de sa femme, de sa fille âgée d'un an et demi et d'une bonne, la jeune Simone Douz, née à Mouvaux le 15 juillet 1898, dont le père habite à Croix, rue de l'Amiral-Courbet.

Depuis quelque temps les deux époux ne s'accordaient plus et, en novembre, ils décidèrent de se séparer.

Pendant que Mme Delplanque parlait de son côté, l'ingénieur quittait Roubaix et venait à Lille louer un appartement chez M. Dufresnoy, marchand d'articles de chirurgie, 10, rue Jean-Bart. Il avait emmené avec lui sa fille, ainsi que la jeune Douz, qui devait rester à Roubaix.

M. Dufresnoy n'eut jamais à se plaindre de ses locataires qui, par ailleurs, menaient une vie très calme.

Dependant, en février dernier, Delplanque donna congé à son propriétaire et à sa bonne, puis regagna Roubaix, où il allait demeurer rue de l'Ouest, 119.

**Les relations avouées**  
Simonne Douz entra au service de M. Dufresnoy. Bienôt ce dernier aperçut des allures singulières de la jeune fille, dont la belle allait sans cesse à l'arrière et qui portait dans un médaillon gravé sur son corsage le portrait de son ancien patron.

Adroitemment, le négociant questionna Simone Douz et obtint de celle-ci l'aveu qu'elle avait été la maîtresse de Delplanque pendant quatre mois et se trouvait enceinte de ses œuvres.

Les choses en étaient là, lorsque mercredi dernier, la jeune bonne fut informée par la sœur de Delplanque, habitant Thumesnil, que l'ingénieur la priait d'aller le voir le lendemain, jeudi, de l'Ascension, afin de lui demander de déposer en faveur de son divorce. L'intéressée y consentit.

**INDISPOSITION SUSPECTE**  
Dans la soirée de jeudi, Simone Douz, qui avait passé toute la journée à Roubaix, regagna le domicile de M. Dufresnoy. Hier matin elle se déclarait subitement indisposée et malade. Son patron, qui se doutait un peu de ce dont il s'agissait, fit immédiatement appeler son médecin, M. le docteur Ghehennet.

Le praticien n'eut pas besoin d'un long examen pour établir son diagnostic et le rendre connu qu'il se trouvait en présence d'un cas d'avortement. Il ordonna donc le transport immédiat de la « malade » à l'hôpital de la Charité, où elle fut admise d'urgence.

« En se faisant représenter, sans distinction de partis, à la conférence de Berne dont il est permis d'espérer qu'elle sera le fruit, le groupe ne se laisse pas illusionner de croire que cette conférence veut entreprendre utilement la discussion de toutes les questions qui divisent la France et l'Allemagne; il estime au contraire qu'elle devra limiter son champ d'action en commençant par un très bref exposé de la situation, elle recherchera le plus de chances d'arriver à un accord des deux pays et en évitant scrupuleusement toute intervention non concertée et susceptible de faire plus de mal que de bien.

« C'est dans cet esprit que la délégation du groupement, d'accord avec son président et s'inspirant de l'union, prendra l'initiative de discipline et d'union, prendra aux délibérations; elle répudiera énergiquement toute solidarité avec les détestables campagnes d'excitations chauvines qui menacent des deux côtés de la frontière d'égarer le bon sens et le patriotisme des populations; elle recherchera le plus de chances possible d'atténuer ce danger et d'autre part d'amener les gouvernements des grandes puissances militaires.

« 1° A faire tout au moins l'essai d'un arrêt dans l'accroissement de leurs dépenses navales et militaires ;

« 2° A prendre l'engagement réciproque, au cas de conflits aigus, de recourir aux solutions amiables ou juridiques systématiquement méconnues et systématiquement portées capotées en son sein et elle se porte cautionnée dans une chambre à coucher vaste, d'un style tout à la fois coquet et sévère, et brillamment éclairée par des candélabres et des appliques.

Bien que préparée, bien que présente par le regard et des profils Hafner, elle put à peine entreprendre une exclamation d'admiration et de surprise.

D'ailleurs les Hafner n'avaient pu lui toucher un mot de cet appartement, vu que jamais elle n'y avait mis le pied. C'était le baron, qui, lui-même, avec un soin méticuleux et jaloux, avait présidé à l'ameublement et à l'arrangement de cette partie de la villa. Et, à plaisir, M. d'Heyrick avait réuni là tout ce que peut rêver le goût le plus raffiné et le plus délicat.

Le meuble comme fond était peut-être un peu trop sévère, seule critique admissible. Ébène sculptée avec des incrustations d'ivoire, des chefs-d'œuvre italiens de la Renaissance.

Le lit surtout, vaste, très bas, surélevé par trois gradins de l'épaisseur de ses roues, était merveilleux de sculptures, de fouillures, de queues dans ses colonnes soutenant un baldaquin également ourlé, et garni, tout à fait, de velours de Venise à rais à deux nuances, ponçeu vu et blanc de lumière. Des balais, des meubles italiens, des bonheurs du jour, étaient semblables au lit, et des sièges de forme moderne, poefs, vis-à-vis et fauteuils, s'harmonisaient avec les draperies.

Marthe demeurait là, un peu ébahie, effarouchée de tout ce luxe. Et prave de constater de tout ce luxe. Et prave de constater de tout ce luxe. Et prave de constater de tout ce luxe.

règne entre les étudiants de la capitale et des départements. Les grands traits des propositions qui seront faites à l'assemblée militaire ont été adoptés, à savoir : Possibilité de prendre des inscriptions au cours de la troisième année de service et facilités accordées aux jeunes gens pour accomplir les actes essentiels de scolarité et passer les examens.

Seconde question, également de pleine actualité pour les étudiants : l'envahissement toujours plus menaçant de nos écoles de Faculté par les étudiants étrangers. La encore, accord sur les grandes lignes : suppression des équivalences qui donnent, trop aisément, aux étrangers le droit de s'inscrire au même titre que les Français. Les étrangers n'ayant pas, en effet, de service militaire à accomplir, acquiescent de ce fait une certaine avance sur nos nationaux.

La situation est particulièrement intéressante en ce qui concerne la médecine. Le congrès des étudiants n'a pas voulu y revenir trop longuement, puisque le récent congrès des corporatives de médecine a étudié la question à fond. Cependant, il y est arrêté également et à abouti sensiblement aux mêmes conclusions, notamment à propos de l'accès trop facile des étrangers à l'internat des hôpitaux.

Après cette réunion de travail, les délégués sont allés rendre visite en corps au vice-recteur de l'Académie, M. Liard, qui a prononcé devant eux une courte allocution. Puis, sous la conduite d'un des hauts fonctionnaires de la Sorbonne, ils ont visité en détail le vaste monument. Le grand amphithéâtre a particulièrement retenu leur attention.

Le soir à six heures, à la Maison de la rue de la Boucherie, un grand gala avec le concours de nombreux artistes.

**Le Congrès des Etablissements de Bienfaisance**  
Saint-Etienne, 2 mai. — Le Congrès des établissements publics de bienfaisance a tenu ce matin sa deuxième séance à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Fougère, vice-président du conseil d'administration des hospices de Saint-Etienne.

Les délégués ont discuté des modifications à apporter au décret du 17 août 1879 sur l'admission des malades militaires dans les hôpitaux civils; du remboursement des dépenses de l'assurance personnelle contre les accidents; des recourses et de l'interchangeabilité du personnel, de son statut et de son recrutement; de l'organisation de la maternité dans les hôpitaux; de l'admission des aliénés en observation au dépôt.

Cet après-midi, les congressistes visiteront les industries locales.

**Les Combats au Maroc**  
Rabat, 2 mai. — Le colonel Henry, avisé que des groupes nombreux de dissidents, conduits par le chef de guerre Hassan Hassani, se préparaient à attaquer le camp du Dar-el-Had, décidé de marcher sur Arrou, en laissant la garnison de ce camp et les réduits fortifiés.

Un retour offensif des Marocains fut repoussé par la colonne, qui réussit à tenir l'ennemi à une distance respectueuse. Le colonel Henry entra au camp du Dar-el-Had, à cinq heures de l'après-midi.

Nous n'oublions pas, au cours de cette action, un sous-officier grièvement blessé; quelques auxiliaires ont été également blessés.

Sur la route du retour, le colonel Henry a détaché quatre kasbahs appartenant à la tribu des Beni-M'guil, dans la vallée de l'Oued Tigrira.

**Collisions en mer**  
La Rochelle, 2 mai. — Ce matin, à deux heures, à l'entrée du port, le vapeur chaouier « La Courbe », arrivant d'Angleterre où il vient d'être construit, a abordé et éventré le dundee « Coeur-Après » du port d'Étal, qui coula aussitôt. Les sept hommes d'équipage se sauvèrent dans un canot et sur le vapeur.

La gabarre « Pierre-Jacques », des Salabes d'Okone, a été abordée hier soir, à sept heures, à un mille de La Pallice, par le vapeur chaouier « Gilette », qui lui fit une voie d'eau. Le navire aborda la palice et l'amena sur les côtes de La Rochelle.

**Le suicide nu**  
Paris, 2 mai. — Ce matin, à huit heures et demie, à l'un des moments mêmes de la journée, au des abords de la gare du Nord sont les plus animés, un dramatique suicide est venu jeter l'affolement et l'effroi dans la foule.

Brusquement un grand cri déchira l'air. Les passants, d'instinct, levèrent les yeux et précipitamment se dirigèrent vers le point d'origine.

Un homme, complètement nu, qui se tenait depuis quelques minutes debout sur le rebord d'une fenêtre du sixième étage de l'hôtel Terminus, venait de se lancer dans le vide. On vit le corps tourbillonner, les bras étendus, les jambes écartées. Puis ce fut le choc sur le trottoir, devant le numéro 21 de rue de Dunkerque.

Le crime avait éclaté et des débris de cervelle avaient jailli à plusieurs mètres de distance. En même temps, par plusieurs blessures, le sang du désespéré s'échappait.

On accourut. Le cadavre fut enveloppé dans un drap.

— Mon cher Stéphane, lui dit-il, votre appartement n'est séparé de celui de Madame que par un petit salon et un cabinet de toilette.

— Par là, acheva-t-il en désignant une porte peinte dans les tentures.

— Indica, Stéphane s'arrêta. Le baron, de sa voix grave, sonore, majestueusement.

— Par là, répéta-t-il, je vais vous conduire moi-même. De telle façon que, si vous avez besoin de partir pour Paris de bonne heure, ou si vous restez tard, vous n'aurez point besoin de réveiller Madame.

dans des couvertures et aussitôt transporté au commissariat du faubourg Saint-Denis. On s'enquit ensuite de l'identité du malheureux.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

C'était celui du désespéré, que l'on connaissait bien dans l'établissement, où il était déjà descendu à plusieurs reprises.

M. Chevaley était arrivé hier soir. Il déclara que, comme à l'habitude, il venait à Paris pour ses affaires et qu'il avait la femme et les enfants de la Côte d'Azur.

Sur le registre d'entrée de l'hôtel Terminus, on releva le nom de M. Emile Chevaley, ingénieur, venant de Nice.

FEUILLETON DU 3 MAI. — N. 21.

## Les Baisers DU MONSTRE

PAR GEORGES PRADEL.

Marthe l'emmena, le coiffeur, assurant de balmer son chevron qu'elle devint gros.

Plus les jours se succédaient, tristement semblables, plus elle avait hâte de quitter de Paris, où elle rentrerait trois mois auparavant avec un sentiment de bien-être.

Elle n'avait pas cherché à l'analyser, ce sentiment, et maintenant elle le comprenait. Ce n'était que le soulagement d'être délivrée d'un perpétuel tête-à-tête avec ce mari qu'elle devinait si inférieur... si bas !

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.

« Au revoir dès le lendemain du dîner de la rue Demours, du voyage à La Requinie, Stéphane n'était plus consulté. De son côté, il ne hasardait plus une objection. Hortense Ranvoisy avait eu un nouveau besoin d'argent, et il trouvait la caisse de Marthe complètement ouverte.